

SIRP SAINT-GENES / VENSAT

COMPTE-RENDU

REUNION DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt le seize du mois de juillet,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de ST GENES DU RETZ, sous la présidence de M. Gilles MAS, Président.

Nombre de membres afférents au comité :	12
Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	12
Date de convocation du Comité :	13/07/2020

PRESENTS : Mmes HURIAU, HEBRARD, JULIEN, BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO, FALIGUERHO, BROULT, LAURENT, BILLANT, MM. MAS. MAROLLES, CHADEYRON,

ABSENT :

SECRETAIRE : Mme CHALUT

Monsieur le Président demande de rajouter un point à l'ordre du jour : concernant le ménage des salles de classes.

I- ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Jusqu'alors il était d'usage, que la Présidence du SIRP revienne au Maire de la commune d'accueil du secrétariat.

Le Président sortant souhaite innover en proposant la candidature de Brigitte BILLEBAUD.

Approbation à l'unanimité de Brigitte BILLEBAUD Présidente et Gilles MAS Vice-Président.

II- TARIFS : CANTINE, GARDERIE, PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES

Madame Brigitte BILLEBAUD demande à Gilles MAS en tant qu'ancien président de bien vouloir rappeler les tarifs actuels de cantine, garderie et participation des communes extérieures.

Gilles MAS présente au Comité Syndicale un tableau reprenant depuis plusieurs années les coûts de scolarisation par élèves ainsi que le montant de la subvention d'équilibre des communes qui a subi une importante augmentation. Ceci dû au recrutement de personnel liés aux nouvelles compétences (TAP, cantine et garderie Vensat), il est important de préciser que la crise sanitaire de ce printemps a généré un déficit de recette du fait que le Comité a assuré le paiement des salaires du personnels sans recevoir les recettes (cantine et garderie).

1-Tarif cantine

Monsieur le président rappelle qu'une augmentation du tarif des repas de la cantine de 0.25 cts avait été adopté pour le 1^{er} septembre 2019 suite à une augmentation du tarif par le service porteur des repas (l'EHPAD d'Aigueperse), mais n'a pas été mis en pratique.

Cette année le tarif des repas est de nouveau augmenté par l'EHPAD d'Aigueperse de 0.03 cts à compter du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur le Président soumet aux votes l'augmentation totale du tarif cantine applicable au 1^{er} septembre 2020 à 4 €.

A l'unanimité des membres présents le tarif de 4 € sera appliqué à compter du 1^{er} septembre 2020.

2- Tarif garderie

Gilles MAS explique que ces deux dernières années les tarifs garderie, journée entière et demi-journée, n'ont subi aucune augmentation, et compte tenu de la situation financière il également souhaité d'augmenter ces tarifs.

Gilles MAS propose d'appliquer au 1^{er} septembre 2020 les tarifs suivants :

- demi-journée : de 1€ 80
- journée entière : 2€ 50

Après en avoir débattu, il est soumis au vote ces tarifs :

- Tarif demi-journée

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

- Tarif journée entière

POUR : 5

CONTRE : 3

ABSTENTION : 4

Les tarifs garderie sont adoptés.

3- Participation des communes extérieures

Le Comité Syndical demande aux communes qui n'ont pas d'écoles de participer aux frais scolaires pour les élèves qui sont domiciliés dans leur commune.

Deux communes sont concernées pour la rentrée 2020/ 2021, Bussières et Pruns et Saint-Priest d'Andelot.

Le tarif actuel est de 800 €/enfant.

Suite au contrainte budgétaire, Monsieur le Président propose d'ajuster ce tarif au coût réel de scolarisation soit 880 €/enfant/année scolaire.

A l'unanimité des membres présents du Comité Syndicale, la participation de 880 € est adoptée.

III- HORAIRES GARDERIE.

Un constat a été effectué concernant la présence d'enfants dans les deux garderies le matin de 7 h à 8 h et le soir de 18 h à 19 h.

Après en avoir débattu, il a été soumis au vote de modifier les horaires comme suit :

Le matin

- Garderie de Saint-Genès : ouverture à 7 h 00
- Garderie de Vensat : ouverture à 8 h 00

Le soir

- Garderie de Saint-Genès : fermeture à 18 h 00
- Garderie de Vensat : fermeture à 19 h 00

Après en avoir délibéré, les horaires ont été adopté par : 10 POUR, 2 CONTRES.

IV- BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur Gilles MAS présente le budget 2020.

Le président présente les coûts de scolarité par enfant qui s'élèvent aujourd'hui à 880 € et qui sont en constante augmentation depuis 2014.

L'année 2020 est particulièrement impactée par cette augmentation du fait de l'embauche d'une accompagnatrice supplémentaire en classe de CP, sur deux ans (2019/2020 et 2020/2021) en raison de l'effectif élevé d'un niveau.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	41 906.44 €	Participation Communes	99 000.00 €
Charges de personnel	103 170.00 €	Garderie, cantine, extérieurs	46 076.44 €
TOTAL	145 076.44 €	TOTAL	145 076.44 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Matériel informatique	780.89 €	Excédent d'investissement reporté	780.89 €
TOTAL	780.89 €	TOTAL	780.89 €

A l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2020 est adopté

V- DELEGUE CNAS

Le Comité Syndical doit nommer un élu et un agent pour représenter au CNAS (Centre National d'Action Sociale)

Après en avoir délibéré les membres présents nomment à l'unanimité :

- Madame Daphné FALIGUERHO élue
- Madame Nadine CHASSAGNE agent.

VI- QUESTIONS DIVERSES

Suite à l'arrêt pour raison médicale de Sandrine CODINO, une proposition est faite de réorganiser le personnel restant ou d'embaucher une personne en remplacement.

Après une discussion engagée, le président propose de passer au vote de l'embauche d'une personne en remplacement de l'arrêt maladie.

POUR = 6 CONTRE = 4 ABSTENTION = 2

Actuellement les charges de ménage des écoles sont assumées par les communes avec du personnel qui possède un contrat de travail au SIRP.

Le président propose de transférer les contrats de travail des personnes qui font le ménage dans les écoles, des communes au SIRP.

Pour cela il est nécessaire que chacune des communes du SIRP puissent réaliser le transfert des contrats de travail des agents concernés.

La séance est levée à 23 h 45

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIRP ST GENES DU RETZ-VENSAT DELIBERATION N°2020-05

L'an deux mille vingt le seize du mois de juillet,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de ST GENES DU RETZ, sous la présidence de M. Gilles MAS, Président.

Nombre de membres afférents au comité : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Date de convocation du Comité : 13/07/2020

PRESENTS : : MM. MAS. MAROLLES, CHADEYRON
Mmes, HURIAU, HEBRARD, JULIEN, BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO,
FALIGUERHO, BROULT

ABSENT : M. REDON

SECRETAIRE : Mme CHALUT

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Monsieur Gilles MAS, Président sortant du Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique, explique au Comité qu'il avait été évoqué en Comité que la Présidence change 'à chaque nouvelle élection municipale.

Monsieur Gilles MAS propose Madame Brigitte BILLEBAUD à la Présidence du Syndicat Intercommunale Regroupement Pédagogique Saint-Genès / Vensat.

A l'unanimité des membres présents : Madame Brigitte BILLEBAUD est élue.

Madame Brigitte BILLEBAUD présente au poste de Vice-Président Monsieur Gilles MAS.

A l'unanimité des membres présents : Monsieur Gilles MAS est élu Vice-Président.

Pour extrait conforme au registre,
La Présidente,

Brigitte BILLEBAUD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIRP ST GENES DU RETZ-VENSAT DELIBERATION N°2020-07

L'an deux mille vingt le seize du mois de juillet,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de ST GENES DU RETZ, sous la présidence de M. Gilles MAS, Président.

Nombre de membres afférents au comité : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Date de convocation du Comité : 13/07/2020

PRESENTS : MM. MAS. MAROLLES, CHADEYRON
Mmes, HURIAU, HEBRARD, JULIEN, BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO,
FALIGUERHO, BROULT

ABSENT : M. REDON

SECRETAIRE : Mme CHALUT

TARIFS : CANTINE, GARDERIE, ENFANT VENANT DE L'EXTERIEUR

Monsieur Gilles MAS présente aux membres du Comité Syndical les tarifs appliqués jusqu'à ce jour pour la cantine, la garderie et les enfants extérieurs aux deux communes.

- Cantine : 3.70 €
- Garderie : Demi-journée : 1.70 € ; journée entière : 2.20 €.
- Enfant extérieur : 800 €

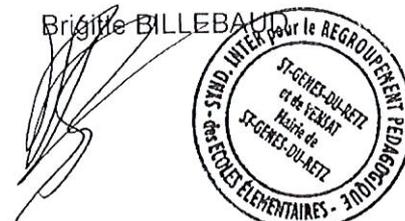
Le Comité Syndical conscient des problèmes financiers pour cette année et demande à ce que soit augmenter les 4 tarifs de respectivement 0.30 cts pour la cantine, 0.10 cts demi-journée garderie, 0.30 cts pour la journée entière, 80 € pour les enfants de l'extérieur.

Après en avoir délibéré :

- Tarif cantine 4 € adopté à l'unanimité
- Tarifs garderie : demi-journée : 1.80 € : 10 POUR, 2 ABSTENTIONS
Journée entière : 2.50 € : 5 POUR. 3 CONTRE. 4 ABSTENTIONS
- Tarif participation élèves extérieurs : 880 € ; à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,
La Présidente,

Brigitte BILLEBAUD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIRP ST GENES DU RETZ-VENSAT DELIBERATION N°2020-06

L'an deux mille vingt le seize du mois de juillet,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de ST GENES DU RETZ, sous la présidence de M. Gilles MAS, Président.

Nombre de membres afférents au comité : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Date de convocation du Comité : 13/07/2020

PRESENTS : : MM. MAS. MAROLLES, CHADEYRON
Mmes, HURIAU, HEBRARD, JULIEN, BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO,
FALIGUERHO, BROULT

ABSENT : M. REDON

SECRETAIRE : Mme CHALUT

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats sont les suivants :

I FONCTIONNEMENT

- Résultat reporté	+	9 491.77 €
- Résultat de l'exercice	+	10 316.44 €
Situation nette au 31/12/2017	+	824.67 €

II INVESTISSEMENT

- Résultat reporté	+	780.89 €
- Résultat de l'exercice	+	0.00 €
Situation nette au 31/12/2017	+	780.89 €

Restes à réaliser dépenses 2019 : 0 €

Le Comité syndical à, l'unanimité des membres présents,

- DECIDE d'affecter en report à nouveau au Budget Primitif 2020:
Section de fonctionnement : **Compte 002** : + 824.67 €
Section d'investissement : **Compte 001** : + 780.89 €

Pour extrait conforme au registre,
La Présidente,

Brigitte BILLEBAUD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIRP ST GENES DU RETZ-VENSAT DELIBERATION N°2020-08

L'an deux mille vingt le seize du mois de juillet,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de ST GENES DU RETZ, sous la présidence de M. Gilles MAS, Président.

Nombre de membres afférents au comité : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Date de convocation du Comité : 13/07/2020

PRESENTS : MM. MAS, MAROLLES, CHADEYRON
Mmes, HURIAU, HEBRARD, JULIEN, BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO,
FALIGUERHO, BROULT

ABSENT : M. REDON

SECRETAIRE : Mme CHALUT

AMPLITUDE GARDERIE

Un constat a été effectué concernant les présences en garderie le matin de 7 h à 8 h et le soir de 18 h à 19 h dans les deux garderies.

Afin de limiter les frais de personnels il est proposé d'aménager les horaires des ouvertures le matin et le soir dans les deux garderies.

Il est proposé de laisser la garderie de Saint-Genès le matin de 7 h à 8 h uniquement
Et de laisser de 18 h à 19 h uniquement à Vensat.

Après en avoir délibéré par : 10 POUR et 2 CONTRES ; le projet est adopté.

Pour extrait conforme au registre,
La Présidente,

Brigitte BILLEBAUD



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIRP ST GENES DU RETZ – VENSAT DELIBERATION N°2020-09

L'an deux mille vingt le seize du mois de juillet,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente
de ST GENES DU RETZ, sous la présidence de M. Gilles MAS, Président.

Nombre de membres afférents au comité :	14
Nombre de membres en exercice :	13
Nombre de membres présents :	12
Date de convocation du Comité :	13/07/2020

PRESENTS : : MM. MAS. MAROLLES, CHADEYRON
Mmes, HURIAU, HEBRARD, JULIEN, BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO,
FALIGUERHO, BROULT

ABSENT : M. REDON

SECRETARE : Mme CHALUT

BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Vice-Président présente le budget primitif 2020, celui-ci s'équilibre en
fonctionnement et en investissement de la façon suivante :

- Fonctionnement : 145 076.44 €
- Investissement : 780.89 €

Le budget primitif a été voté à l'unanimité des membres présents.

Pour extrait conforme au registre
La Présidente
Brigitte BILLEBAUD



